

08 déc 2006 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 8 décembre 2006](#)

Politique des grandes villes

Approbation de l'avenant au contrat logement de la ville de Malines et des avenants aux contrats de ville conclus avec Forest et Saint-Josse-ten-Noode

Approbation de l'avenant au contrat logement de la ville de Malines et des avenants aux contrats de ville conclus avec Forest et Saint-Josse-ten-Noode

Le Conseil des Ministres a approuvé l'avenant au contrat logement pluriannuel 2005-2007 de la ville de Malines, conclu dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan logement de la Politique des grandes villes du Gouvernement fédéral. Il s'agit de soutenir, au sein des villes et communes, la mise en oeuvre de projets originaux destinés à stimuler l'accès au logement de qualité pour tous. Le Conseil des Ministres a également approuvé les avenants aux contrats de ville pluriannuels 2005-2007, conclus avec les communes de Forest et de Saint-Josse-ten-Noode, dans le cadre de la Politique des grandes villes du Gouvernement fédéral. Les avenants prévoient des glissements de moyens entre initiatives sans changer les priorités d'action.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe